

TABLEAU 6 BUDGET DE L'ACTION

1. Budget de l'action¹

| Coûts | Période précédente (01/01/2020-10/12/2020) | | | | Réal période précédente | Période suivante (20/12/2020/20/12/2021) | | | |
|---|--|-------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|--|-----------------|--------------------------|---------------------|
| | Prévisionnel | | | | | Unité | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) |
| | Unité ¹³ | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) ³ | | Unité | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) |
| 1. Ressources humaines¹⁴ | | | | | | | | | |
| 1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts liés, personnel local) ⁴ | | | | | | | | | |
| 1.1.1 Technique | Par mois | | | | | Par mois | | | |
| Cordonateur CTFC (temps plein) | Mois | 12 | 2,000.00 | 24,000.00 | 24,000.00 | Mois | 12 | 2,000.00 | 24,000.00 |
| Ingenieur Senior projet Zone Savane (temps plein) | Mois | 12 | 518.00 | 6,216.00 | 5,807.58 | Mois | 12 | 518.00 | 6,216.00 |
| Ingenieur Junior projet Zone Transition (temps plein) | Mois | 12 | 518.00 | 6,216.00 | 6,607.20 | Mois | 12 | 518.00 | 6,216.00 |
| Responsable administratif et financier | Mois | 12 | 443.00 | 5,316.00 | 5,377.08 | Mois | 12 | 443.00 | 5,316.00 |
| Responsable suivi Evaluation (Temps plein) | Mois | 12 | 525.00 | 6,300.00 | 6,607.20 | Mois | 12 | 525.00 | 6,300.00 |
| Caissier du Projet | Mois | 12 | 350.00 | 4,200.00 | 3,194.73 | Mois | 12 | 350.00 | 4,200.00 |
| 2 chauffeurs | Mois | 24 | 235.00 | 5,640.00 | 3,235.76 | Mois | 24 | 235.00 | 5,640.00 |
| 1.2 Honoraires Bruts Assistant Technique | Mois | 12 | 800.00 | 9,600.00 | | Mois | 12 | 800.00 | 9,600.00 |
| Volontaire international | Mois | 12 | 668.00 | 8,016.00 | | Mois | 12 | 668.00 | 8,016.00 |
| 1.3 Per diems pour missions/voyages⁵ | | | | | | | | | 0.00 |
| 1.3.1 À l'étranger (personnel affecté à l'action) | | | | | | | | | |
| 1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'action) | Per diem/JR | | | | | Per diem/mois | | | |
| Cordonateur CTFC | Per diem/JR | 32 | 38.11 | 1,219.52 | 419.21 | | 32 | 38.11 | 1,219.52 |
| AT MINFOF | Per diem/JR | 32 | 38.11 | 1,219.52 | 564.03 | | 32 | 38.11 | 1,219.52 |
| Chauffeur 1 | Per diem/JR | 76 | 25.91 | 1,969.16 | 51.84 | | 76 | 25.91 | 1,969.16 |
| Chauffeur 2 | Per diem/JR | 59 | 25.91 | 1,528.69 | 0.00 | | 59 | 25.91 | 1,528.69 |
| Responsable suivi | Per diem/JR | 32 | 38.11 | 1,219.52 | 114.33 | | 32 | 38.11 | 1,219.52 |
| Responsable antenne Zone transition | Per diem/JR | 72 | 38.11 | 2,743.92 | 2,751.54 | | 72 | 38.11 | 2,743.92 |
| Responsable antenne Savane sèche | Per diem/JR | 78 | 38.11 | 2,972.58 | 2,705.81 | | 78 | 38.11 | 2,972.58 |
| 1.3.3 Participants aux séminaires/conférences | Per diem/Pers | | | | | Per diem/pax | Nb pax | Taux | |
| Séminaires de lancement Yaounde et Maroua | Nb Participants | 0 | 76.92 | 0.00 | | | | | 0.00 |
| Séminaire de capitalisation | Nb Participants | 0 | 76.92 | 0.00 | | | 0 | 0.00 | 0.00 |
| Sous-total Ressources humaines | | | | 88,376.91 | 61,436.31 | | | | 88,376.91 |
| 2. Voyages⁶ | | | | | | | | | |
| 2.1. Voyages internationaux | Par vol | | | | | Par vol | | | |
| | | | | 0.00 | | | | | 0.00 |
| 2.2. Trajets locaux | Nb de billets | | | 0.00 | | AN | Nbre de billets | | |
| Vol A/R (189*30=5670) | 7 | | 189.00 | 1,323.00 | 122.87 | | 8 | 189.00 | 1,323.00 |
| Train; car(105,9*23=2436) | 20 | | 105.90 | 2,118.00 | 2,062.64 | | 0 | 105.90 | 1,203.50 |
| | | | | 0.00 | | | | | 0.00 |
| Sous-total Voyages | | | | 3,441.00 | | | | | 2,526.50 |
| 3. Équipement et fournitures⁷ | | | | | | | | | |

TABLEAU 6 BUDGET DE L'ACTION

1. Budget de l'action¹

| Coûts | Période précédente (01/01/2020-10/12/2020) | | | | Réal période précédente | Période suivante (20/12/2020/20/12/2021) | | | |
|--|--|-------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|--|-------------|--------------------------|---------------------|
| | Prévisionnel | | | | | Unité | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) |
| | Unité ¹³ | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) ³ | | | | | |
| 3.1 Achat d'01 véhicule | Par véhicule | 1 | 37,000.00 | 37,000.00 | 0.00 | | 1 | 37,000.00 | 37,000.00 |
| 3.2 Location Vehicule | année | 1 | 1,700.00 | 1,700.00 | 1,547.34 | A | 1 | 1,700.00 | 1,700.00 |
| 3.3 Mobilier, matériel informatique, Autre équipements (voir Doc projet) | Nombre | 0 | 909.00 | 0.00 | 0.00 | | | | |
| 3.4 Pièces détachées/matériel pour machines, outils | Nbre vehicule | 0 | 2,000.00 | 0.00 | | | | | |
| 3.5 Autres (carburant) | Mois | 12 | 423.34 | 5,080.08 | 1,598.43 | | 12 | 423.33 | 5,079.96 |
| 3.6 Maintenance informatique | Mois | 12 | 100.00 | 1,200.00 | 1,134.86 | | 12 | 100.00 | 1,200.00 |
| Sous-total Équipement et fournitures | | | | 44,980.08 | 6,466.14 | | | | 44,979.96 |
| 4. Bureau local¹⁴ | | | | | | | | | |
| 4.1 Coût d'entretien du/des véhicules | Par mois | 12 | 310.00 | 2,790.00 | 1,469.71 | Par mois | 12 | 310.00 | 3,720.00 |
| 4.2 Location de bureaux | Par mois | 0 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | Par mois | 0 | 0.00 | 0.00 |
| 4.3 Consommables - fournitures de bureau | Par mois | 12 | 225.00 | 3,630.00 | 3,509.26 | Par mois | 12 | 225.00 | 2,700.00 |
| 4.4 Autres services (tél./fax, électricité/eau, internet) | Par mois | 12 | 237.00 | 2,844.00 | 2,823.62 | Par mois | 12 | 237.00 | 2,844.00 |
| Sous-total Bureau local | | | | 9,264.00 | 7,802.59 | | | | 9,264.00 |
| 5. Autres coûts, services⁸ | | | | | | | | | |
| 5.1 Publications ⁹ | Nombre | 1 | 1,000.00 | 1,000.00 | 0.00 | | 2 | 1,000.00 | 2,000.00 |
| 5.2 Études, recherche ⁹ | Nombre | 0 | 1,000.00 | 0.00 | | | | | 0.00 |
| 5.3 Coûts d'audit/vérification des dépenses | Nbre audit | 2 | 6,400.00 | 12,800.00 | 12,800.00 | | 1 | 6,400.00 | 6,400.00 |
| 5.4 Coûts d'évaluation | Nbre | 0 | 3,340.00 | 3,340.00 | 0.00 | | 1 | 3,340.00 | 3,340.00 |
| 5.5 Traduction | Nbre | 0 | 0.00 | 0.00 | 0.00 | | 0 | 0.00 | 0.00 |
| 5.6 Services financiers (Assurances, services bancaires et agios,) | année | 1 | 3,331.50 | 5,831.84 | 5,811.83 | | forfait | 3,201.00 | 3,201.00 |
| 5.7 Caution sur Première avance (caution 1er versement de Chanas Assurance) | année | 0 | 8,399.00 | 0.00 | 0.00 | | 0 | 0.00 | 0.00 |
| 5.8 Coûts des conférences/séminaires ⁹ (Atelier des parties prenantes pour le suivi à mi-parcours du Projet) | Mi-parcours | 0 | 2,000.00 | 0.00 | 0.00 | | | | 0.00 |
| 5.9 Actions de visibilité ¹⁰ | AN | 1 | 10,000.00 | 7,500.00 | 7,449.33 | | 1 | 10,000.00 | 10,000.00 |
| Sous-total Autres coûts, services | | | | 30,471.84 | 26,061.16 | | | | 24,941.00 |
| 6. Autres | | | | | | | | | |
| (Composantes de l'Action) | | | | | | | | | |
| 6.1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et communautaires (Composante1) | AN | 1 | 17,125.00 | 17,125.00 | 5,786.89 | | forfait | 9,500.00 | 9,500.00 |
| 6.1.2 Plantation, Entretien, Securistion et services connexes pour 1000HA; en Zone de Savane sèche (Composante2) | AN | 2 | 144,375.00 | 301,700.00 | 238,371.63 | | 1 | 174,375.00 | 174,375.00 |
| 6.1.3 Plantation, Entretien ,securisation et services connexes pour 400HA. Zone de transition (Composante3) | AN | 2 | 79,750.00 | 111,000.00 | 101,472.14 | | 1 | 80,900.00 | 80,900.00 |

| 1. Budget de l'action ¹ | Période précédente (01/01/2020-10/12/2020) | | | | Réal période précédente | Période suivante (20/12/2020/20/12/2021) | | | |
|---|--|-------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|--|-------------|--------------------------|---------------------|
| | Prévisionnel | | | | | Unité | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) |
| Coûts | Unité ¹³ | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) ³ | | | | | |
| 6.1.4 Appui à l'approvisionnement du marché domestique en bois légal (Composante5) | AN | 1 | 19,000.00 | 18,973.40 | | forfait | 18,000.00 | 18,000.00 | |
| Sous-total Autres | | | | 448,798.40 | 345,630.66 | | | 282,775.00 | |
| 7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'action (1 à 6) | | | | 625,332.23 | 447,396.86 | | | 452,863.37 | |
| 8. Coûts indirects (maximum 6 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action) | | | | 37,552.03 | 34,862.81 | | | 27,171.80 | |
| 9. Total des coûts éligibles de l'action, hors réserve pour imprévus (7+8) | | | | 662,884.26 | 482,259.67 | | | 480,035.17 | |
| 10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action) | | | | 0.00 | | | | | |
| 11. Total des coûts éligibles (9+10) | | | | 662,884.26 | 482,259.67 | | | 480,035.17 | |
| 12. - Taxes ¹¹ | | | | | | | | | |
| 12. - Contributions en nature ¹² | | | | 112,500 | 102,685.85 | | | 112,500.00 | |
| 13. Total des coûts acceptés¹¹ de l'action (11+12) | | | | 775,384.26 | 584,945.52 | | | 592,535.17 | |

1. Les postes budgétaires doivent être décrits en détail et faire apparaître leurs composantes principales. Le nombre d'unités et le taux unitaire doit être précisé pour chaque poste budgétaire en fonction des indications fournies. Le budget doit inclure les coûts relatifs à l'action dans leur ensemble, indépendamment de la part financée par l'administration contractante.

2. Cette section doit être complétée si l'action doit être mise en œuvre sur plus période plus longue que la période de référence (dont la durée est généralement de 12 mois).

3. Si l'administration contractante n'est pas la Commission européenne, le budget peut être établi en euros ou dans la monnaie du pays de l'administration contractante. Les coûts et les valeurs unitaires sont arrondis au centime d'euro le plus proche.

4. Si le personnel n'est pas affecté à temps plein à l'action, le pourcentage doit être indiqué à côté de la description du poste, et reflété dans le nombre d'unités (et non pas dans la valeur unitaire).

5. Indiquer le pays où les per diems seront encourus. Les per diems ne sont pas considérés comme des coûts simplifiés aux fins du financement par l'Union lorsque le bénéficiaire de la subvention rembourse à son personnel un montant fixe conformément aux règles qui lui sont applicables et demande ensuite le remboursement de ce même montant dans le budget de l'action. Il s'agit de coûts réels. Dans le cas contraire, si le bénéficiaire propose un remboursement sur la base des coûts simplifiés (par exemple un «coût unitaire»), il doit préciser «COÛT UNITAIRE per diem» dans la colonne «Valeur unitaire», ainsi que les taux applicables (dans tous les cas, le coût final éligible ne peut excéder les taux publiés par la Commission européenne au moment de la mission).

6. Les coûts liés à la compensation des émissions de CO₂ pour les voyages aériens peuvent être inclus. Cette compensation sera réalisée en soutenant des projets MDP «Gold Standard» (la preuve doit figurer parmi les pièces justificatives) ou via les programmes des compagnies aériennes, le cas échéant. Veuillez indiquer le lieu de départ et la destination. Si l'information n'est pas disponible, veuillez indiquer un montant global.

7. Veuillez faire la distinction entre coûts d'acquisition et coûts de location.

8. Veuillez préciser le type de coûts ou de services. Les montants globaux ne sont pas acceptés.



1. Budget de l'action¹

| | Période <u>précédente</u> (01/01/2020-10/12/2020) | | | | | Période <u>suivante</u> (20/12/2020/20/12/2021) | | | |
|-------|---|-------------|--------------------------|----------------------------------|-------------------------|---|-------------|--------------------------|---------------------|
| | Prévisionnel | | | | Réel période précédente | | | | |
| Coûts | Unité ¹³ | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) ³ | | Unité | N° d'unités | Valeur unitaire (en EUR) | Coût total (en EUR) |

9. À indiquer sous cette rubrique en cas de sous-traitance totale uniquement.

10. Les activités de communication et de visibilité doivent être dûment planifiées et budgétisées à chaque étape de la mise en œuvre du projet.

11. À ne remplir que lorsque l'appel à propositions le prévoit (c.-à-d. lorsque les taxes ne sont pas éligibles et que le(s) bénéficiaire(s) peut/peuvent prouver qu'il(s) ne peut/peuvent pas les récupérer). Veuillez consulter le glossaire (annexe A1) du Guide pratique des procédures contractuelles dans le cadre des actions extérieures de l'UE pour la définition de ce que l'on entend par «taxes». Il convient de noter que les taxes directes ne sont pas à reporter sur cette ligne (par exemple les taxes sur les salaires du personnel travaillant pour l'action qui font partie du salaire brut). Note: lorsque l'appel à propositions n'exclut pas leur prise en compte et que le bénéficiaire peut prouver qu'il ne peut pas les récupérer, les taxes sont éligibles et devront être indiquées dans chaque rubrique concernée. Les taxes qui peuvent être récupérées ne sont pas considérées comme des coûts éligibles ni acceptés.

12. À ne remplir que lorsque des contributions en nature peuvent être acceptées en tant que co-financement. Le montant indiqué doit être identique à celui qui figure dans la feuille de calcul 3 «Sources de financement attendues».

13. Veuillez utiliser le «COÛT UNITAIRE par vol/mois/kit etc.» ou «MONTANT FORFAITAIRE» ou «TAUX FORFAITAIRE» en cas d'options de coûts simplifiés. Veuillez utiliser des lignes différentes pour chaque type d'option de coûts simplifiés et pour chaque bénéficiaire. Dans la feuille de calcul 2, les méthodes utilisées pour les déterminer et les calculer doivent être clairement décrites et motivées, et le bénéficiaire qui les propose et les applique doit être identifié de manière univoque (pour plus d'informations, voir l'annexe K des lignes directrices - Liste de de contrôle pour les options de coûts simplifiés).

2. Justification du budget de l'action

| Coûts | Toutes les années | |
|---|--|--|
| | Clarification des postes budgétaires | Justification des coûts estimés |
| | <i>Fournir une description narrative de chaque poste du budget en justifiant la nécessité des coûts et le lien de ceux-ci avec l'action (par ex. par une référence aux activités et/ou aux résultats mentionnés dans la description de l'action)</i> | <i>Fournir une justification du calcul des coûts estimés. Il convient de noter que l'estimation doit être basée sur les coûts réels ou - si autorisé - sur les options de coûts simplifiés, comme indiqué à la section 2.1.5 des lignes directrices à l'intention des demandeurs</i> |
| 1. Ressources humaines | | |
| 1.1 Salaires (montants bruts incluant les charges de sécurité sociale et les autres coûts liés, personnel local) | | |
| 1.1.1 Technique | | |
| Cordonnateur Technique (a temps plein) | Il est responsable de la coordination générale du projet, de la recherche et de la mobilisation des co-financements et il est le garant de l'atteinte des objectifs et des résultats attendus du projet | Le coût ici est estimé sous la base du salaire mensuel, Le projet prendra en charge à 66,6 % une partie du salaire et l'autre partie par l'ACFCAM |
| Responsable suivi Evaluation du projet (Temps plein) | Affecté au projet PAMFOR, il assure en collaboration avec le VI les activités de suivi-évaluation et de rapportage de la mise en oeuvre projet | Sa rémunération est fixée sur la base de son salaire actuel, majoré de ses droits d'ancienneté conformément aux dispositions légales |
| Ingenieur Sénior projet Zone Savane (Temps plein) | Il assure la coordination régionale Savane Sèche des activités dans environ 09 Communes, il assure le suivi qualitatif et quantitatif des activités sur le terrain et assure la relation entre le projet et les partenaires régionaux. Il sera disponible pendant toute la durée du projet | Le coût ici est estimé en référence à certaines initiatives menées dans la Région par certains partenaires en matière de reboisement auprès des Communes. Il sera pris en charge par l'action de l'UE pendant 4 ans . Les équipes municipales formées prendront le relais avec la coordination technique du Projet |
| Ingenieur Sénior projet Zone transition (Temps plein) | Il assure la coordination régionale en zone de transition des activités. il assure le suivi qualitatif et quantitatif des activités de légalité sur le terrain en relation avec le projet et les différents acteurs. Il sera disponible pendant toute la durée du projet | Ses Coûts sont alignés au niveau des coûts pratiqués sur les projets suivis par l'ACFCAM |

| | | |
|---|--|--|
| Ingenieur Junior projet Zone Transition (Temps plein) | Il s'agit d'un Ingenieur Junior qui assurera le relai de la coordinnation régionale Zone transition des activités dans environ 08 Communes, il assure le suivi qualitatif et quantitatif des activités sur le terrain et assure la relation entre le projet et les partenaires régionaux. Il sera disponible sur une durée maximale de 4 ans pour la simple raison que l'équipe de coordination nationale étant plus proche des zones de transition, prendra le relai du suivi sur le terrain | Le coût ici est estimé en référence à certaines initiatives menées dans la Région par certains partenaires en matière de reboisement auprès des Communes. Il sera pris en charge par l'action de l'UE pendant 4 ans. Les équipes municipales formées prendront le relai la dernière année avec la coordination technique du Projet |
| honoraires assistance technique Expatrié | En l'absence pour le moment de coordination du PAMFOR au niveau de la cellule de gestion du fonds commun (lequel doit prendre en charge la gestion des fonds PAMFOR pour les activités APV-FLEGT), il est important de pouvoir disposer d'une supervision en mesure de conseiller l'ACFCAM, mais aussi de faire l'interface avec la tutelle et avec le donateur. Il s'agira d'une assistance stratégique et de suivi d'état des lieux sur les activités et procédures. Il aidera aussi le Maître d'ouvrage délégué à monter des dossiers de recherche de financements. | Le coût a été évalué sur une Durée de 50 Mois à raison de 2 jours par mois d'assistance technique, soit un forfait d'honoraires de 8 00 euros/mois |

| | | |
|--|---|--|
| 1.1.2 Personnel d'appui | | |
| Responsable administratif et comptable (financier) du Projet (Temps plein) | Affectée au projet PAMFOR pour respecter la séparation des missions de comptable et de Caissier conformément aux exigences en la matière, sa responsabilité sera d'assurer la gestion comptable du projet et la tenue comptable et de veiller au respect des procédures financières du projet | Sa rémunération est fixée sur la base des salaires pratiqués par l'ACFCAM sur ses projets. |
| Assistant Secretariat administratif projet (Temps plein) | Recrutée et affectée au projet PAMFOR, elle assiste la responsable administrative et financière et assure la gestion et le suivi des courriers arrivée/départ, ainsi que le secrétariat du projet | Personnel administratif mis à disposition et pris en charge par l'ACFCAM |

| | | |
|--|--|--|
| Caissier (Temps plein) | Pour le respect de la séparation entre la gestion comptable et la gestion de trésorerie, et au regard de la trésorerie que le projet va engager, elle ou il est responsable du suivi de la caisse et de la vérification et de la mise à jour des pièces de caisse. Il/elle travaille en collaboration avec la responsable administratif et financier | Sa rémunération est se réfère à la grille salariale ACFCAM et son Maître d'oeuvre |
| chauffeurs (Temps plein) | Ils accompagnent les équipes du projet dans le suivi des activités sur le terrain. Ils sont responsables de l'entretien et de la sécurité des véhicules. Le projet a besoin de 02 chauffeurs pour couvrir les zones de savane de sèche et de transition au regard de la distance qui sépare les Communes | Leur rémunération se réfère à la grille salariales de l'ACFCAM pour ce poste. La rémunération des deux chauffeurs est prise en charge par le projet |
| 1.2 Honoraire Brut Assistant Technique(Personnel expatrié) | | |
| honoraires assistance technique | Expert ou cabinet européen identifié au Cameroun. Il intervient comme Assistant à Maitrise d'ouvrage de l'Acfcam. Il apportera son appui dans le partenariat institutionnel avec l'Union européenne, le conseil stratégique sur les activités | Les honoraires de consultation sont évalués sur la base de 2jours environ de consultations par mois sur la periode de 48 mois du Projet. Ceux qui représentent un montant brut de 9600 euro/an |
| Volontaire International | Sélectionné er recruté auprès des organismes de volontariat européens pour une durée limitée, il/elle apportera son appui technique et assurera en collaboration avec son homologue national, les activités de suivi-évaluation et de rapportage de la mise en oeuvre du projet | De nationalité européenne, Sa prise en Charge est assurée par le projet |
| 1.3 Per diems pour missions/voyages | | |
| 1.3.1 À l'étranger (personnel affecté à l'action) | | |

| | | |
|---|--|---|
| Missions du Cordonnateur du Projet | Mission supportée par l'ACFCAM et ses partenaires à l'étranger, le Coordonnateur du projet ou le Président de l'ACFCAM, dans les missions techniques et de recherche de partenaires au développement des activités de plantation, doit effectuer en moyenne une mission par an pour participer aux rencontres internationales et à la communication pour une meilleure visibilité internationale du projet | C'est sur le base des taux pratiqués par l'ACFCAM/CTFC. Cette dépense est prise en charge par le cofinancement ACFCAM/CTFC |
| 1.3.2 Sur place (personnel affecté à l'action) | | |
| Coordonateur Projet | Il s'agit effectivement des missions de suivi et de coordination opérationnelle du projet dans les Zones. | Les coûts des missions sont évalués sous la base du nombre de jours ramené sur l'année et un taux de 38,11 euro/jour a été alloué en tenant compte des zones d'activités et des distances à parcourir, il faut noter que les chauffeurs n'ont pas le même taux. Un taux de 25,91 euro/jour leur est alloué par jour |
| 2AT MINFOF | | |
| Chauffeur 1 | | |
| Chauffeur 2 | | |
| Responsable suivi | | |
| Responsable antenne Zone transition | | |
| Responsable antenne Savane sèche | | |
| Volontaire International | | |
| 1.3.3 Participants aux séminaires/conférences | Le Volontaire participera à quelques missions de terrain. | Les coûts sont alignés à ceux des autres cadres techniques du projet |
| Séminaires de lancement Yaounde et Maroua | Le fait d'organiser 02 séminaires au lieu d'01, permet d'une part d'optimiser le coût de transport, permet de mobiliser des partenaires identifiés par zone écologique et permet d'avoir une meilleure communication sur les objectifs et les activités du projet avec toutes les parties prenantes impliquées dans les zones d'activités | Les coûts sont évalués sous la base des per diems payés aux participants qui seront conviés à chaque rencontre (environ quarante par réunion), il s'agit de 39 participants par séminaire pour un montant de 76,92 euro/participant |
| Séminaire de capitalisation | Un séminaire à mi-parcours et un séminaire à la clôture du projet seront organisés pour tirer des enseignements avec toutes les parties prenantes. | Les coûts sont évalués sous la base des per diems payés aux participants qui seront conviés à la rencontre et sur la production d'un document de capitalisation |
| Sous-total Ressources humaines | | |
| 2.Voyages | | |
| 2.1. Voyages internationaux | Il s'agit des rencontres internationales auxquelles l'ACFCAM et le Maître d'œuvre sont conviés concernant la problématique de l'action | Ils sont pris en charge par l'ACFCAM avec d'autres partenaires |

| | | |
|--|--|--|
| <p>2.2. Trajets locaux</p> | <p>IL s'agit des déplacements au niveau local dans le cadre des activités du projet. Ces déplacements concernent l'équipe du projet et l'exécutif de l'ACFCAM.</p> | <p>Nous avons sous-estimé l'enveloppe pour la simple raison que ces trajets locaux (Avion; train ; bus; moto....) devraient pour la plupart du temps coïncider avec les missions de terrain. Toutefois cette estimation a été faite sur la base de 30 trajets par avion et 23 trajets par train sur la durée du projet.</p> |
| <p><i>Sous-total Voyages</i></p> | | |
| <p>3. Équipement et fournitures</p> | | |
| <p>3.1 Achat d'01 véhicule</p> | <p>Pour couvrir les activités dans ces zones, au regard de l'enclavement et des difficultés d'accès à certaines Communes, il faut absolument 02 véhicules affectées à la zone de transition et à la zone de savane. Toutefois, l'action de l'UE ne permettra que l'acquisition d'un seul véhicule et le deuxième véhicule sera mis à disposition du projet par ACFCAM</p> | <p>Le coût est estimé sous la base des prix des 4x4 moyens vendus auprès des concessionnaires. Un second Véhicule sera sur fonds propres acquis et mise à disposition du CTFC</p> |
| <p>3.2 Location de Vehicules</p> | <p>Les sites étant éligés parfois des communes, un meilleur suivi nécessite la mise à disposition des moyens de déplacements pour agents. Dans une Zone comme l'Extrême Nord, il est important de prévoir les possibilités de location de véhicules supplémentaires pour des missions d'évaluation et autres suivis de terrain.</p> | <p>Les coûts sont estimés sur la base des prix de marché concernant les véhicules pouvant desservir des zones enclavées</p> |
| <p>3.3 Mobilier, matériel informatique</p> | <p>Il s'agit d'un investissement en immobilisation concernant les équipements informatiques et bureautiques et autres mobiliers de bureaux. Il s'agit d'un investissement en immobilisation concernant les équipements opérationnels de terrain pour les responsables des zones (GPS, appareils photos, boussoles, clisimètres, etc.) et supports/matériels d'animation des réunions</p> | <p>Les coûts sont évalués sur les prix des ordinateurs et accessoires informatiques et bureautiques sur le marché local</p> |
| <p>3.4 Pièces détachées/matériel pour machines, outils</p> | <p>il s'agit de l'achat de divers pièces de rechange des véhicules et des pièces des machines et outils de terrain</p> | <p>Les coûts sont évalués sur les prix pratiqués sur le marché local</p> |

| | | |
|---|--|--|
| 3.5 Autres (carburant) | cette ligne va permettre d'alimenter les 02 véhicules affectées / zone pour la mise en œuvre opérationnelle des activités sur le terrain | Le coût est évaluée en fonction de l'expérience de l'ACFCAM sur la couverture de ces sites depuis plusieurs années et des distances à parcourir |
| 3.6 Maintenance informatique | Il s'agit de la poursuite du contrat de maintenance actuel avec un partenaire de longue date pour le suivi et la maintenance du système informatique du projet, ainsi que l'implementation de la communication en réseau entre les équipes, du dispositif de sauvegarde des données | Les coûts sont estimés sous la base du contrat actuel avec le prestataire. Toutefois, il peut arriver que ces coûts augmentent considérablement en fonction de la localisation des sites d'activités l'intérieur des Communes. |
| Sous-total Équipement et fournitures | | |
| 4. Bureau local | Les éléments contenus dans le budget concernent la coordination nationale. Mais, comme le projet opte à responsabiliser les communes pour une meilleure pérennité, des délégations de crédit seront effectuées sur des comptes dédiés en cosignature CTFC – commune avec des procédures administratives et comptables contenues dans chaque convention de collaboration. Ces décaissements permettront de couvrir les activités de la planification annuelle concernant le reboisement, les entretiens, la sécurisation, les questions de légalité et autres activités connexes. Les décaissements se feront par tranche et chaque renouvellement de tranche sera précédé d'un audit interne de dépenses des pièces justificatives présentées par chaque mairie. Nous joindrions en annexe, la fiche de ventilation des budgets affectés sur chaque site de projet | |
| 4.1 Coût d'entretien du/des véhicules | Il s'agit des dépenses qui seront engagées pour l'entretien des deux véhicules affectés au projet | Le cout est estimé sur la base de l'experience actuelle pour Deux Véhicules. |
| 4.2 Location de bureaux | Il s'agit du bureau de la coordination nationale du projet basée à yaoundé | Le coût est évaluée sur les 04 années du projet en fonction des mensualités payées actuellement par l'ACFCAM à travers le CTFC |

| | | |
|---|---|---|
| 4.3 Consommables - fournitures de bureau | Il s'agit des consommables pour les matériels de bureau et informatique à utiliser par l'équipe du projet | Les couts sont estimés sous la base des activités actuelles du CTFC |
| 4.4 Autres services (tél./fax, électricité/eau, internet) | Il s'agit du règlement des factures d'électricité, d'eau, de téléphone et d'internet utilisées par l'équipe du projet | Le coût est estimé sur la base des factures mensuelles réglées sur divers projets qui ont été menés par l'ACFCAM/CTFC |
| Sous-total Bureau local | | |

| | | |
|--|--|--|
| 5. Autres coûts, services | | |
| 5.1 Publications | Il s'agit de la conception et de la publication au Cameroun de cinq fiches techniques sur les itinéraires de reboisement . | Le coût est évalué sous la base du travail de conception des prix d'édition et de reproduction pratiqués par divers prestataires sur le marché local |
| 5.2 Études | Deux études sont menées sur les modèles de rentabilité des plantations : Une étude sur les plantations en zone de savane sèche et une seconde étude concernant les zones de transition | Nous avons estimé les coûts sur la base d'une étude interne avec l'équipe opérationnelle de l'ACFCAM logée au CTFC . Ces études seront réalisées avec un consultant extérieur qui viendra en appui au Maître d'œuvre. collaboration avec l'Assistance technique du MINFOF |
| 5.3 Coûts d'audit/vérification des dépenses | Pour auditer chaque année les dépenses du projet en vue de renouvellement, le projet va s'attacher les services du cabinet d'expertise comptable KPMG parmi les 4 Meilleurs au Monde agréés auprès de l'Union européenne. Cet audit des dépenses est non seulement un moyen de certifier l'éligibilité de nos dépenses mais de renforcer la gouvernance du projet. | Le coût est estimé après plusieurs échanges avec les responsables de KPMG qui seraient disposés à accepter cette proposition financière bien que minime par rapport aux coûts du marché. Ils tiennent compte de la vocation sociale des activités et des missions sociales de l'ACFCAM |
| 5.4 Coûts d'évaluation | L'ACFCAM compte organiser en interne avec le Maître d'œuvre deux missions d'évaluation pendant le projet. Il s'agit ici de produire un rapport de suivi-évaluation à mi-parcours et en fin de projet. Il faudra participer aux missions d'évaluation qui seront organisées avec les parties prenantes du projet | Le coût est estimé sur la base de la taille du projet et de l'expérience de l'ACFCAM. C'est Coûts ne concernent aucunement les missions d'évaluations externes. Toutefois, l'ACFCAM et l'Administration contractante pourront s'accorder pour programmer de manière conjointe les missions d'évaluation. |
| 5.5 Traduction | RAS | RAS |
| 5.6 Services financiers (Assurances, services bancaires, agios coûts) | Il s'agit ici des frais liés aux services bancaires des comptes du projet, aux coûts de transition des fonds entre les parties prenantes et les partenaires extérieurs du projet, aux assurances diverses concernant les véhicules, personnel, autres immobilisations. | Le coût est estimé sous la base des divers projets conduits par l'ACFCAM avec la banque SCB Cameroun et des expériences auprès des compagnies d'assurance. Il s'agit ici des estimations, car on ne peut dès le départ avoir une idée réelle des agios financiers et autres coûts financiers. Ces prévisions pourront s'ajuster en cours du projet. Un forfait estimatif est fait dans le budget pour la première année. |

| | | |
|---|--|---|
| 5.7 Caution sur Première avance. | Il s'agit de la Souscription d'une Assurance sur la caution sur Avance de Demarrage. Cette Caution delivrée par Une Compagnie PROASSURANCE Assurance qui est agréé et reconnu par l'ordonnateur national pour apporter des cautions. Ce dispositif permet de couvrir les risques liés aux ineligibles de l'avance de demarrage. Au cas ou il y aurait les ineligibles, l'Assurance assumera la charge auprès de l'UE | Le cout est estimé sur la base d'Une Avance de Demarrage d'environ 479 942,55Euros . En appliquant le taux de 1.75% négocié auprès du partenaire de caution, on a un coût de couverture de 8399euros. |
| 5.8 Coûts des conférences/séminaires | Il s'agit des dépenses qui seront engagées pour l'organisation des ateliers des parties prenantes pour le suivi des activités du projet | Le coût est estimé sur la base de l'expérience du CTFC en matière d'organisation des ateliers, en plus des honoraires du prestataire extérieur |
| 5.9 Actions de visibilité | Il s'agit d'une action qui repose sur le plan de communication du projet dans ses différentes activités. Cette enveloppe permettra de produire des objets promotionnels, de soutenir les relations presse et campagne medias, d élaborer la video de valorisation, d'animer une fenêtre sur le site web de l'ACFCAM et de creer et actualiser une page face book du projet, d'organiser des reunions d information , de participaer aux événements promotionnels et dd fabriquer les plaques de signalisation. | Le coût est estimé sous la base des pro forma réalisés par le CTFC sur divers projets et sous la base des attentes de l'UE (administration contractante). Un forfait est affectée chaque année à la campagne de communication. |
| Sous-total Autres coûts, services | | |
| 6. Autres | | |
| 6.1 Subvention en cascade aux Communes et Appuis classiques directs du CTFC | Compte tenu du rôle des Communes dans le cofinancement et le suivi des activités sur le terrain, nous avons proposé deux outils/mécanismes d'intervention : une intervention directe qui est l'approche classique de contractualisation avec les opérateurs locaux et une seconde intervention à travers les subventions en cascade qui mettent à la disposition des Communes, des allocations inférieures ou égales à 60000 euros sur la base des plans de travail annuel budgétisés | Un tableau détaillé des subventions est intégré dans les états financiers du budget. Ces subventions varient d'une Commune à l'autre, en tenant compte des superficies des plantations à réaliser, de la zone, géographique des possibilités de cofinancement des Communes et leurs partenaires existants ou à venir sur les différents sites |

| | | |
|---|---|---|
| <p>6.1.1 Renforcement des capacités institutionnelles et communautaires (Composante1)</p> | <p>Il s'agit des activités de la composante1 du projet. Elles viennent en appui pour renforcer les capacités institutionnelles des Communes et organisations locales impliquées dans la mise en oeuvre du projet</p> | <p>Les couts indiqués intégrent une partie de subvention a la commune et une partie d'intervention directe du Maître d'œuvre, ces couts concernent toutes les communes et un tableau de repartition budgetaire par commune est intégré aux états financiers du projet il differe des repartitions concernant les activités de terrain de la composante 2 (6.1.2) et la composante 3 (6.1.3)</p> |
| <p>6.1.2 Plantation, Entretien, Sécurisation et services connexes pour 1000HA en savane Séche</p> | <p>Il s'agit de l'ensemble des activités de la Composante 2. Le document du Projet PAMFOR élaboré par l'Union européenne n'avait pas bien évalué les couts de plantation et l'enveloppe demeure insuffisante au regard des attente du Bailleur. Pour pallier à cela nous mettrons en place une démarche de mutualisation de moyens.</p> | <p>Les couts indiqués intégrent une partie de subvention a la commune et une partie d'intervention directe du Maître d'œuvre. Un effort sera fait par le Maitre d'œuvre du projet pour mobiliser sur le terrain des partenariats divers afin d'atteindre les objectifs fixés par L'UE.ces couts concernent les communes des zones de savane et seront verifiables auprès de ces communes.</p> |
| <p>6.1.3 Plantation, Entretien, Sécurisation et services Connexes pour 400HA en zone Transition</p> | <p>Il s'agit de l'ensemble des activités de la Composante 3. Le document du Projet PAMFOR élaboré par l'Union européenne n'avait pas bien évalué les couts de plantation et l'enveloppe demeure insuffisante au regard des attente du Bailleur. Pour pallier à cela nous mettrons en place une démarche de mutualisation de moyens.</p> | <p>Les couts indiqués intégrent une partie de subvention a la commune et une partie d'intervention directe du Maître d'œuvre. Un effort ser fait par le Maitre d'œuvre du projet pour mobiliser sur le terrain des partenariatsdivers afin d'atteindre les objectifs fixés par L'UE. ces couts concernent les communes des zones de transition et seront verifiables auprès de ces communes.</p> |
| <p>6.1.4 Appui à l'approvisionnement du marché domestique en bois légal</p> | <p>Les Communes sites de projet n'étant pas de gros producteurs de bois, il est important de mettre en place entre la commune et les opérateurs locaux un mecanisme de contrôle de tracabilité et de légalité des bois sur le marché local</p> | <p>Les couts indiqués intégrent une partie de subvention a la commune et une partie d'intervention directe du Maître d'ouvrage. Un effort sera fait par le Maitre d'œuvre du projet pour mobiliser sur le terrain des partenariats divers afin d'atteindre les objectifs. L'ACFCAM pourra dans le cadre des autres initiatives mobiliser des ressources complémentaires pour conduire ces activités dans les communes pilotes. ces couts concernent l'ensemble de toutes les communes du projet. le tableau desbudgets par composante donne des affectations financières détaillées par communes concernant la ligne 6.1.4 qui correspond à la composante 4</p> |

| | | |
|---|---|--|
| Sous-total Autres | | |
| 7. Sous-total des coûts directs éligibles de l'action (1 à 6) | | |
| 8. Coûts indirects (maximum 7 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action) | Nous avons retenu un taux maximum de 6% | |
| 9. Total des coûts éligibles de l'action, hors réserve pour imprévus (7+8) | | |
| 10 Provision pour imprévus (maximum 5 % de la ligne 7 Sous-total des coûts directs éligibles de l'action) | Pas demandé la 1ère année | |
| 11. Total des coûts éligibles (9+10) | | |
| 12. - Taxes | | |
| 12. - Contributions en nature | <p>Il s'agit des contributions regroupées dans la rubrique Contribution en Nature. pour supporter certaines dépenses liées au projet l'ACFCAM et ses communes membres financent certaines activités listées dans le document de cofinancement. Nous faisons référence à la contribution des mairies en production des plants;en logistique , en matériel de travail, en ressources humaines, et autres engagements financiers des communes et leurs partenaires sur les sites du projet. Cette contribution intègre aussi les cofinancements de l'ACFCAM concernant les charges administratives (la prise en charge des Loyers, la mise à disposition du Véhicule, la prise en charge du Volontaire international, les missions à l'étranger du Cordonnateur et une partie de sa rémunération). Nous avons regroupé ces cofinancements identifiables, mesurables et évaluables dans une seule rubrique à hauteur de 450000 Euros (voir détails aux tableaux 6 et 7 de la description de l'Action)</p> | <p>Un cofinancement en nature pour la première année de 112 500 euro sera mobilisé et mesurable. Un tableau de contribution en nature pour chaque site de projet est intégré dans les états financiers soumis , Cette vérification se fera sur la base des engagements financiers de chaque commune , des contributions en plants, matériels, logistique (Locaux de travail de l'ACFCAM), les couts de main d'oeuvre mis à la disposition du projet, des activités de plantation réalisées en 2018 sur cofinancement des Communes pour respecter les saisons sylvicoles. . Ces coûts ne prennent pas en compte la valeur du terrain qui sont inestimables au regard de leur étendu</p> |
| 13. Total des coûts acceptés¹¹ de l'action (11+12) | | |

